

L'erreur : un outil fondamental dans la classe de FLE

Shaima Algubbi
Université de Misurata - Libye

Introduction

« L'efficacité didactique n'est possible que moyennant l'intériorisation de nouvelles grilles pour la compréhension de ce qui se joue dans l'acte didactique, et l'erreur en est le cœur »¹.

L'erreur commise durant l'apprentissage constitue la bête noire des enseignants des langues en particulier. Éviter que les étudiants fassent des erreurs, ou bien qu'ils fassent le moins possible, devient l'objectif didactique capital des enseignants. Cependant à l'époque actuelle, il est évidemment équitable et tolérant que les élèves/étudiants commettent des erreurs ou des égarements durant les étapes de l'apprentissage.

Dans tout enseignement de langues, le traitement de l'erreur énonce un fait réfléchi, qui doit être mis en œuvre, en étant un point fondamental de la démarche didactique, non pas un objectif à part entière. En réalité, personne ne peut apprendre une langue, ni produire des discours sans commettre des erreurs. Du point de vue didactique, CUQ et GRUCA affirment que « *tout apprentissage est source potentielle d'erreur. Il n'y a pas d'apprentissage sans erreurs, parce que cela voudrait dire que celui qui apprend sait déjà*² ». PORQUIER affirme que « *L'erreur est non seulement inévitable, mais normale et nécessaire, constituant un indice et un moyen d'apprentissage. On n'apprend pas sans faire des erreurs et les erreurs servent à apprendre*³ ». Cela dit, l'erreur est donc inévitable dans tout apprentissage, et devrait être prise en compte comme moyen adéquat vers la « reconstruction ».

¹ J.P. ASTOLFI, 2003, p. 95.

² CUQ J P & GRUCA I 2005, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG, p. 389.

³ Cité par CHILIPAINE F.A, 1994, p. 32.

Une fois mis en compte, comment alors l'enseignant pourrait-il traiter ces erreurs? N'y a-t-il pas une occasion parfaite pour découvrir les démarches de l'apprentissage et différencier les méthodes? Comment l'étudiant devrait-il comprendre où et pourquoi il commet l'erreur? Et jusqu'à quel point cela lui permet-il de repérer son propre fonctionnement?

En tant qu'enseignante de langue française à l'université de Misurata, et lors de mes stages, je me suis rendu compte que le traitement de l'erreur est une démarche importante dans l'apprentissage. Analyser ces erreurs, et ne plus les considérer comme des échecs, m'a semblé très utiles tant pour l'étudiant que pour l'enseignant, je tenterai d'aborder cette importance dans ce petit article, tout en détectant le rôle de l'erreur dans la classe. Il serait indispensable également d'établir les dissemblances et les divergences entre la faute et l'erreur, et d'expliquer l'utilité et l'intérêt, que nous offre l'erreur, en tant que facteur et outil privilégiés dans l'enseignement.

1. Le statut de la faute et l'erreur

1.1 Entre faute et erreur

Contrairement à l'apprentissage qui n'admet pas les fautes-erreurs, les nouveaux courants pourvoient que ces dernières sont normales et même nécessaires dans le domaine de l'apprentissage. Cependant, il paraît nécessaire, avant tout, de distinguer la faute de l'erreur, afin d'éclaircir cet ambiguïté dans la nomination. Est-il juste de nommer un égarement dans un apprentissage par « une faute »? D'après Gérard VIGNER, « *les termes d'erreur et faute reviennent souvent pour désigner les difficultés rencontrées par les élèves dans l'apprentissage*⁴ ». CONDER affirme qu'il serait : « *commode d'appeler « faute » les erreurs de performances, en réservant le terme d'erreurs aux erreurs systématiques des apprenants, celles qui nous permettent de reconstruire leur connaissance temporaire de la langue, c'est-à-dire leur compétence transitoire*⁵ ».

⁴ VIGNER, G, 2004, p. 24.

⁵ CORDER, S.-P., 1967, Dialectes idiosyncrasiques et analyse d'erreurs, in PERDUE. C et al, Apprentissage et connaissance d'une langue étrangère, Langages n° 57, mars 1980, (Trad. par PERDUE. C et PORQUIER, R), Paris 1980, p. 13. Cité par CUQ, J-P., 1996, p. 47.

Ce blocage dans l'apprentissage ou cette erreur, comme il est convenable d'appeler, exige donc une réflexion sur le traitement à adopter face à elle, sur les démarches qui pourrait la rendre utile, et sur les intérêts qu'on pourrait tirer de son analyse? Tout cela a mené les didacticiens et les spécialistes en méthodologie à chercher des moyens et des solutions aux erreurs commises durant l'apprentissage des langues étrangères.

Par contre les points de vue se sont multipliés en ce qui concerne la définition (faute ou erreur), les causes des erreurs, leurs statuts, leurs types, leur importance ainsi que leur rôle dans l'apprentissage (c'est-à-dire positifs ou négatifs). Dans cet article, on essaiera, à partir de la littérature, de l'usage courant et des théories pertinentes à ce thème, de trouver des réponses théoriques, scientifiques et adéquates aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qu'une faute, une erreur?
- Quelle est la différence entre une erreur et une faute?
- Quelle est l'importance et le statut de l'erreur dans l'apprentissage?
- Quelles sont les causes probables des erreurs commises par les apprenants?

1.2 Définition de la faute

Le mot « faute » est un nom féminin, tiré du latin *pop.*, *falsus* faux, « Ou action de faillir » et « manque ». Selon le dictionnaire culturel le Robert⁶ en langue française 2005, nous dégageons les définitions suivantes :

I. Le fait de manquer, d'être en moins → absence, défaut, manque

II. Le fait de manquer à ce qu'on doit.

– Manquement à la règle morale, mauvaise action → délit, erreur, faiblesse, forfait, inconduite, infraction, méfait.

– Acte ou omission constituant un manquement à une obligation contractuelle, soit à une prescription légale, soit à une obligation de se comporter avec diligence et loyauté envers autrui.

Le dictionnaire de la langue française LE ROBERT POUR TOUS 2009⁷ donne au mot "faute" les significations suivantes :

⁶ REY, M., MORVAN, D., 2005, Dictionnaire culturelle de la langue française, le Robert, Paris.

I. Fait de manquer ; manque dans quelques expressions.

II.1. Manquement à la règle morale, au devoir ; mauvaise action = méfait.

2. Droit. Acte ou omission constituant un manquement à une obligation.

3. Manquement à une règle, à un principe (dans une discipline intellectuelle, un art). = erreur.

4. Manière d'agir maladroite, fâcheuse, imprudente.

5. (Dans des expressions). Responsabilité d'une action (maladroite, fâcheuse, imprudente).

Le dictionnaire HACHETTE 2008 langue française définit le mot « faute » de la manière Suivante :

- manquement au devoir, à la morale ou à la loi.
- action maladroite ou préjudiciable; erreur.
- manquement à certaines règles.
- responsabilité (C'est de sa faute).
- absence, manque, défaut.

1.3 La notion de faute

Pendant longtemps, Il y avait habitude à désigner les égarements lors de l'apprentissage d'une langue étrangère comme « *faute* » avec une connotation péjorative. D'après Gérard VIGNER, « *Pendant longtemps, les enseignants avaient coutume de désigner, et d'ailleurs ils ne manquent pas de la faire toujours, ce type de difficulté sous le nom de « faute » avec une connotation péjorative au lieu de considérer la faute comme l'expression d'une conduite inattentive⁸* ». Aussi, selon VIGNER, la notion de faute reste utilisée jusqu'en 1970. CONDER affirme qu'il serait : « *commode d'appeler « faute » les erreurs de performances, en réservant le terme d'erreurs aux erreurs systématiques des apprenants, celles qui nous permettent de reconstruire leur connaissance temporaire de la langue, c'est-à-dire leur compétence transitoire⁹* ».

⁷ REY, A., REY-DEBOVE, J. et ROBERT, P., 2009, Dictionnaire de la langue française, le Robert, Paris.

⁸ VIGNER, G, 2004, p. 24.

⁹ CORDER, S.-P., 1967, Dialectes idiosyncrasiques et analyse d'erreurs, in PERDUE. C et al, Apprentissage et connaissance d'une langue étrangère, Langages n° 57, mars 1980, (Trad. par PERDUE. C et PORQUIER, R), Paris 1980, p. 13. Cité par CUQ, J-P., 1996, p. 47.

Nous constatons dès lors que, par rapport à la terminologie linguistique, il n'est pas vraiment nécessaire de distinguer « faute » et « erreur » ; par contre, en didactique le mot « erreur » semble le plus apprécié parce qu'il est exempt de toute connotation « dépréciative ». C'est éventuellement ainsi que la notion de faute a été remplacée par la notion d'erreur. Étant donné que la notion de faute a intéressé les spécialistes en didactique et en linguistique, nous constatons aussi qu'au plan des méthodologies d'enseignement, la faute a été successivement conçue comme injure au bon usage (approches traditionnelles), comme une « *mauvaise herbe à extirper, une atteinte au système de la langue et une carence (méthodes audiovisuelles de perspective béhavioriste) ou comme l'indice d'une dynamique d'appropriation de la langue étrangère (approches communicatives, analyse d'erreurs)*¹⁰ ». Par conséquent, si le terme de *faute*, particulièrement en raison de sa charge connotative, a laissé place à celui d'*erreur*, la question qui se pose est : Qu'est-ce qu'une erreur? Quelle notion entame-t-elle? Et comment distinguer une erreur d'une faute?

2. L'erreur

2.1. Définition de l'erreur

Le mot « *erreur* » est un nom féminin, tiré du latin *error*, de *errare* =>errer. Le dictionnaire de la langue française LE ROBERT POUR TOUS 2009¹¹ donne au mot « erreur » les significations suivantes :

- 1- *Acte de l'esprit qui tient pour vrai ce qui est faux et inversement.*
- 2- *État d'une personne qui se trompe.*
- 3- *(Une, des erreurs) Assertion, opinion fausse.*
- 4- *Action regrettable, maladroite, déraisonnable.*
- 5- *Chose fausse, par rapport à une norme.*
- 6- *Chose fausse, élément inexact, dans une opération.*

Le dictionnaire HACHETTE 2006¹² quant à lui, définit le mot « erreur » de cette façon :

- 1- *Action de se tromper; faute, méprise.*
- 2- *État de celui qui se trompe.*
- 3- *Ce qui est inexact (par rapport au réel ou à une norme définie).*

¹⁰ CUQ, J-P., 2003, p. 101.

¹¹ REY, A., REY-DEBOVE, J. et ROBERT, P., 2009, Dictionnaire de la langue française, le Robert, Paris.

¹² MEVEL, J-P., 2006, Dictionnaire de langue française, Hachette, Paris.

4- Action inconsidérée, regrettable, maladroite.

La recherche de la définition du mot « erreur » dans les deux dictionnaires cités (« Hachette langue française » et « Le Robert pour tous »), nous permet de constater que l'erreur est dans les deux définitions associée à l'action de se tromper. Il est aussi dit que l'erreur relève d'une action regrettable et maladroite. Dans chacune des deux définitions données, il est fait état de la « norme », l'erreur est aussi décrite comme une « chose », un « élément » non conforme ou inexact par rapport à cette norme. Le « Robert pour tous 2009 » mentionne d'ailleurs qu'une erreur est un fait de l'esprit qui tient pour vrai ce qui est faux et le contraire. G. BROUSSEAU, pour sa part, affirme que « *l'erreur n'est pas exclusivement l'effet d'une imprécision et de l'ignorance mais qu'elle est aussi l'effet d'une connaissance précédente qui avait son intérêt et ses avantages, et qui est considérée actuellement comme inadéquate.* »¹³

2.2. La notion d'erreur

C'est à partir des années 1970 que de nombreuses recherches ont été conduites sur la comparaison des langues pour traiter plus particulièrement de la question de l'interférence. A cette époque, on a commencé à employer le mot « *erreur* » en considérant l'erreur comme l'expression d'un phénomène naturel et inévitable, associé à tout apprentissage d'une langue. C'est ainsi que l'erreur s'est progressivement substituée à la faute, décrite par les enseignants et qui impliquait toujours une connotation péjorative. J.-P. ASTOLFI affirme dans ce sens que « *depuis quelques années, les recherches en éducation, et plus particulièrement en didactique, ont permis de passer d'une conception négative des erreurs donnant lieu à sanction, à une conception nouvelle où celles-ci apparaissent plutôt comme un indice de la manière dont fonctionne le processus d'apprentissage et comme un témoin précieux pour repérer les difficultés des élèves.* »¹⁴ Ainsi ASTOLFI (1997) nous explique qu'il est utile de mettre en place des situations d'apprentissage dans lesquelles, justement, il n'y aurait pas nécessairement une bonne réponse, et dans lesquelles provoquer l'erreur permettrait, à terme, de l'éradiquer des productions.

¹³ Cité par MASTIN, M, 2001, p. 18.

¹⁴ ASTOLFI, J.-P., 1999, *Chercheurs et enseignants : Repères pour enseigner aujourd'hui*. Paris: INRP. p. 38.

2.3. La distinction entre la faute et l'erreur

Est-il juste de considérer l'erreur comme une faute? Sinon, quelle distinction existe-t-elle entre ces notions? Dans quels concepts pédagogiques devrait-on apprêter cette similitude entre «erreur» et «faute»? Dans le quotidien, le concept d'erreur et de faute ne sont pas suffisamment distincts l'un de l'autre, et nous avons tendance à les confondre. En effet, on parle de "fautes d'orthographe" » par exemple, alors qu'il pourrait ne s'agir que d'égarements d'écriture.

Le Cadre européen commun de référence pour les langues a fait une distinction entre les fautes et les erreurs en montrant que les erreurs sont entraînées par un écart déformé de la compétence cible d'un apprenant d'une langue 2, tandis que les fautes apparaissent quand un apprenant est incapable de mettre ses compétences en œuvre comme le locuteur natif. *« Les erreurs sont causées par une déviation ou une représentation déformée de la compétence cible. Il s'agit alors d'une adéquation de la compétence et de la performance de l'apprenant qui a développé des règles différentes des normes de la L2. Les fautes, pour leur part, ont lieu quand l'utilisateur apprenant est incapable de mettre ses compétences en œuvre, comme ce pourrait être le cas pour un locuteur natif. »*¹⁵

L'énoncé « *L'erreur est-elle une faute?* » sous-entend que nous produisons des erreurs, et suppose que nous pourrions les éviter. Car la faute est dévoilée comme un acte d'erreur pris en compte et conscient. Certains faits d'erreurs sont impossibles à éviter puisqu'ils sont justement des expériences égarées, qui permettent le redressement. Tandis que la faute pourrait être un acte d'égarement grave et irrémédiable, exercé consciemment.

Du point de vue pédagogique, la distinction entre «erreur» et «faute» se fait par les causes qui se cachent derrière l'acte d'égarement commis dans l'apprentissage, ce qui nous réfère à la définition ci-dessus fournie par Le Cadre Européen. Aussi Peut-on souscrire à des formules métaphysiques qui regagnent la distinction entre la faute et l'erreur, dans la mesure que tout acte moral implique un jugement de valeur et une prise

¹⁵ Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, 2005, p. 118.

de position. Il s'agit ici de montrer que la faute implique une erreur de jugement. Par exemple, certains actes considérés actuellement comme des fautes et des délits, pourtant ils ne l'étaient pas avant: l'esclavage, le kidnapping, la peine capitale, la torture, et des faits qui reposent bien-sûr en définitive sur des préjugés, ou sur des jugements erronés.

D'autre part selon Descartes, que nous avons pris comme l'un des points d'appui de notre réflexion, l'erreur vient de ce que notre volonté, pour donner son assentiment, décide avant que notre entendement soit pleinement éclairé. Ne pourrait-on dire tout aussi bien que toute erreur est faute, faute de probité intellectuelle, de précipitation, de hasardement ou de perturbation?

2.4. Le statut de l'erreur dans l'apprentissage scolaire

Dans l'apprentissage scolaire, l'erreur est forcément présente et transitoire. La diminution des erreurs est le signe d'une meilleure maîtrise du domaine de connaissances. Étant donnée l'omniprésence de l'erreur dans l'apprentissage, il est essentiel d'analyser la place qu'elle occupe dans la didactique moderne. Même en pédagogie, l'erreur était généralement considérée de façon négative. Étant souvent assimilée à une « faute », elle devait forcément être sanctionnée en vue de disparaître. Ainsi, nous constatons que le statut de l'erreur diffère selon les conceptions théoriques ;

– Selon le *béhaviorisme*¹⁶, l'enseignement doit viser un apprentissage sans erreur. Ce dernier est basé sur une série de situations jouant le rôle d'un stimulus et réclamant des réponses immédiates, lesquelles réponses sont favorisées par une récompense (renforcement positif) ou bien par une punition (renforcement négatif). Pour les *béhavioristes*, la production d'erreurs est due à des circonstances liées à l'apprenant (inattention ; fatigue) ou bien à une méthode qui n'est pas bien conçue.

– Selon le *constructivisme*¹⁷, l'erreur témoigne des difficultés que l'apprenant doit surmonter, pour produire une nouvelle connaissance ; on évoque

¹⁶ Théorie psychologique fondée en 1913 par le psychologue J.B Watson, à partir du mot *behavior* qui signifie comportement, développée par Skinner 1957 *Verbal behavior*. Pour ces chercheurs, le comportement langagier dépend de l'association stimulus-réponse et de la relation interactive entre l'individu et son environnement.

¹⁷ Théorie dont le concepteur est Piaget, qui rejette la théorie *béhavioriste* et dit que la connaissance ne se construit que par ceux qui l'apprennent. L'apprentissage est un processus

alors le conflit cognitif que l'apprenant doit résoudre. La correction de l'erreur par un apprenant indique ainsi qu'il a surmonté ses difficultés en construisant une réponse nouvelle.

– En matière de conceptualisation, bien souvent la réussite précède la compréhension. Pour Jean-Pierre ASTOLFI¹⁸ l'aversion spontanée pour l'erreur et le rejet didactique qui en résulte souvent correspondent d'abord à une certaine représentation de l'acte d'apprendre, une représentation largement partagée par les enseignants, les parents et le sens commun. De l'idée d'une acquisition naturelle des connaissances, il arrive que les erreurs ne puissent être considérées que comme des « ratés » de l'apprentissage. Symptôme d'une incompétence quelconque, l'erreur est alors synonyme de « faute » ou de « bogue » au sens informatique. Voici, tel qu'il est conçu par J.-P. ASTOLFI un tableau récapitulatif des différents statuts de l'erreur, de son origine et de son traitement selon les trois principaux modèles pédagogiques.

	La faute	Le bogue « bug »	L'obstacle
Statut de l'erreur	L'erreur déniée (raté perle)		Erreur positivée
Origine de l'erreur	Responsabilité de l'élève qui aurait du l'éviter	Défaut repéré dans la planification	Difficulté objective pour s'approprier le contenu enseigné
Mode de traitement	Évaluation a posteriori pour la sanctionner	Traitement a priori pour la prévenir	Travail in situ pour le traiter
Modèle pédagogique	Transmissif	béavioriste	constructiviste

Tableau n°1, les différents statuts de l'erreur.

2.5. Les types d'erreurs

En ce qui concerne la catégorisation des erreurs des apprenants et leurs types, beaucoup de psychologues et didacticiens ont affirmé qu'il faut distinguer ce qui est de l'ordre d'un échec (ou raté ou du fait de se tromper), de ce qui est de l'ordre d'une faute. On trouve parmi eux, ASTOLFI (1997, p. 58) et COLOMB (1999, pp. 16-17) qui ont listé les types d'erreurs pouvant être faites par les apprenants ; ils distinguent parmi elles :

de réorganisation de connaissances généralement conflictuel dont les phases essentielles sont l'*assimilation* et l'*accommodation*.

¹⁸ ASTOLFI, J.-P., 1997, « *L'erreur, un outil pour enseigner* », Paris, E.S.F., p. 23.

- Celles liées à la compréhension des consignes (tâches), ou d'un mauvais décodage des attentes de l'enseignant ;
- Celles témoignant de conceptions alternatives, ou encore ayant leur origine dans une autre discipline ;
- Celles liées aux processus cognitifs ou à une surcharge cognitive (tâche trop complexe à réaliser) ;
- Celles portant sur les stratégies adoptées pour résoudre le problème (raisonnement, stratégie différente de celle canonique) ;
- Celles dues à la complexité propre au contenu ;
- Celles dues au savoir enseigné (obstacle didactique engendré par la manière même d'enseigner un contenu).

Bien que de nombreux psychologues se soient intéressés aux erreurs, il existe paradoxalement très peu de travaux essayant de prédire la manière dont survient une erreur. Le psychologue REASON (1993), a réalisé un classement, en distinguant trois grands types d'erreurs :

- les erreurs fondées sur les automatismes (ratés), où les actions s'écartent de l'intention poursuivie, suite à des défaillances dans l'exécution (manque d'attention) ou le stockage (mémoire), ou encore suite à l'application d'un automatisme inadéquat (appuyer sur la mauvaise touche). On ne peut s'apercevoir de ces dernières que dans l'action.
- les erreurs fondées sur les règles (lapsus), consistent en de mauvaises applications de règles dans la résolution d'un problème (employer le mauvais algorithme de résolution) ;
- les erreurs fondées sur les connaissances (fautes), consistent en un mauvais usage des connaissances dans la résolution d'un problème.

Tandis que les méthodes communicatives s'intéressent plus aux erreurs des apprenants en les interprétant d'une manière positive, en les considérant comme un processus inséparable de l'apprentissage. Dans cette perspective, Christine TAGLIANTE affirme que « *les erreurs ne sont pas des inconvénients inséparables du processus d'apprentissage. Elles en sont inséparables, mais doivent être considérées par l'enseignant plutôt comme une aubaine qu'un inconvénient. Elles sont en effet la preuve que l'apprenant est en train de faire fonctionner son interlangue, que le système est en train de se mettre en place.* »¹⁹

¹⁹ TAGLIANTE, C, 1994, p. 151.

SCALA, assure, pour sa part, que « *L'erreur n'est pas l'ignorance, on ne se trompe pas sur ce qu'on ne connaît pas, on peut se tromper sur ce qu'on croit connaître. Un élève qui ne sait pas additionner ne fait pas d'erreurs d'addition et celui qui ne sait pas écrire ne commet pas de fautes d'orthographe. C'est une banalité. Toute erreur suppose et révèle un savoir.* »²⁰

Pour P. CORDER²¹, il y a deux types d'erreurs :

1. des « erreurs de performance », ou erreurs « bêtes », étourderies ou « lapsus » : erreurs aléatoires, perturbation dans l'application d'une règle pourtant connue, due à la fatigue, au stress, à l'émotion occasionnés par les conditions du devoir. L'apprenant connaît la règle qu'il aurait dû appliquer ; il est donc capable de se corriger. Ceci correspond à ce qu'on appelle couramment la faute.

2. des « erreurs de compétence », révélant une activité intellectuelle de l'étudiant (« erreurs intelligentes ») : erreurs systématiques que l'étudiant est incapable de corriger, alors qu'il est capable d'expliquer la règle qu'il a appliquée. Avec ce dernier type d'écart à la réponse attendue par l'enseignant, l'erreur devient à la fois inévitable (liée à la nature du développement cognitif de l'étudiant) et utile (elle a son rôle dans le processus d'apprentissage, et non plus en fin de processus). Ceci correspond à ce qu'on appelle couramment l'erreur par sur-généralisation et interférence.

Le Conseil de l'Europe dans le Cadre européen commun de référence pour les langues assure, de son côté, que « *plusieurs attitudes sont possibles face aux erreurs de l'apprenant, par exemple* » :

1.4 les fautes et les erreurs sont la preuve de l'échec de l'apprentissage

1.5 les fautes et les erreurs sont la preuve de l'inefficacité de l'enseignement

1.6 les fautes et les erreurs sont la preuve de la volonté qu'a l'apprenant de communiquer malgré les risques

1.7 les erreurs sont inévitables : elles sont le produit transitoire du développement d'une interlangue par l'apprenant. Les fautes sont inévitables dans tout usage d'une langue, y compris par les locuteurs natifs. »²²

²⁰ SCALA, A., 1995, « Le prétendu droit à l'erreur », in : Collectif, Le rôle de L'erreur dans la relation pédagogique. Villeneuve d'Ascq : UDREFF., p. 19.

²¹ CORDER, P., 1972, p. 132.

Conclusion

« *L'erreur a encore de beaux jours devant elle. Mais, si nous ne savons pas où nous allons, au moins convient-il de savoir d'où nous venons, car si errare humanum est, diabolicum [est] perseverare* »²³.

De ce qui précède, nous relevons que : Malgré l'opposition des points de vue à l'égard du statut de l'erreur (positif ou négatif), il y a quasi-unanimité sur le fait que l'erreur revêt un grand intérêt dans le domaine de l'apprentissage et ce pour son utilité.

Donc, comment prendre en compte les erreurs des élèves dans l'apprentissage? Au lieu que l'enseignant se contente de barrer les erreurs avec du rouge, Il faut essayer d'analyser leurs valeurs, et de déterminer leurs origines. Mais la prise en compte ne s'arrête évidemment pas là. Il faut ensuite que les élèves prennent conscience de leurs erreurs. Comment ils les ont commis, et de quelle manière ils les perçoivent dans leurs démarches d'autocorrection. Pour faciliter cette prise de conscience chez les apprenants, il faudrait alors mettre en place des situations créant des conflits sociocognitifs, en travaillant sur la métacognition.

De ce fait, il ne suffit pas de dire à un élève qu'il a commis une faute ou une erreur, il ne suffit pas également de la lui montrer, mais il faudrait le mettre en situation de l'éprouver lui-même. Car la vraie fonction éducative de l'enseignement est de « *former l'élève à son métier d'apprenant : sortir de la passivité et de l'assistant, apprendre à faire des choix à être exigeant* »²⁴. »



²² Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, p. 118.

²³ D. DESCOMPS, Daniel, 1999, « La dynamique de l'erreur dans leurs apprentissages ». Paris, Hachette, p. 131.

²⁴ D. DESCOMPS, 1999, Ibid. p. 85.

Bibliographie**Ouvrages :**

- ASTOLFI, J.-P., 1997, *L'erreur, un outil pour enseigner*, Paris, E.S.F.
- ASTOLFI, J.-P., 1999, *Chercheurs et enseignants : Repères pour enseigner aujourd'hui*. Paris, INRP.
- Conseil de l'Europe, « Recommandation n° R (82) 18 du Comité des Ministres aux États membres concernant les langues vivantes » (1982). Annexe A de Girard et Trim (1988).
- Conseil de l'Europe, « *Recommandation n° R (98) 6 du Comité des Ministres aux États membres concernant les langues vivantes* », Strasbourg, Conseil de l'Europe (1998).
- Conseil de l'Europe, Rapport du Symposium sur la transparence et la cohérence dans l'apprentissage des langues en Europe : *objectifs, évaluation, certification*, (Rüschlikon 1991), Strasbourg, Conseil de l'Europe (1993).
- Conseil de l'Europe, Portfolio européen des langues. Propositions d'élaboration, Strasbourg, Conseil de l'Europe (1997).
- Conseil de l'Europe, *Apprentissage des langues et citoyenneté européenne*: rapport final du Groupe de projet (activités 1989- 1996), Strasbourg, Conseil de l'Europe (1997).
- CORDER, S.-P., 1967, Dialectes idiosyncrasiques et analyse d'erreurs, in: *PERDUE. C et al, Apprentissage et connaissance d'une langue étrangère, Langages* n° 57, mars 1980, (Trad. par PERDUE. C et PORQUIER, R).
- CUQ J.-P., 2003, *Dictionnaire de didactique du Français langue étrangère et Seconde*, Paris, CLE International.
- CUQ J P & GRUCA I 2005, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG.
- DESCOMPS, Daniel, 1999, *La dynamique de l'erreur dans leurs apprentissages*, Paris, Hachette.
- MASTIN, M., 2001, *L'erreur au service de l'apprentissage*, Centre IUFM de Douai.
- SCALA, A., 1995, « *Le prétendu droit à l'erreur* », in : Collectif, *Le rôle de L'erreur dans la relation pédagogique*. Villeneuve d'Ascq : UDREFF.
- TAGLIANTE, C., 1994, *La classe de langue*, Paris, CLE International.

Dictionnaires :

- MEVEL, J.-P., 2006, *Dictionnaire de langue française*, Hachette, Paris.

- REY, M., MORVAN, D., 2005, *Dictionnaire culturelle de la langue française*, le Robert, Paris.
- REY, A., REY-DEBOVE, J. et ROBERT, P., 2009, *Dictionnaire de la langue française*, le Robert, Paris.

Sitographies :

- Francparler, voir le site <http://www.francparler.org/>
- Edufle, voir le site <http://www.edufle.net/>
- Fle.fr, voir le site <http://www.fle.fr>
- Le français dans le monde, voir le site <http://www.fdlm.org/>
- Educ net, voir le site <http://www.educnet.education.fr/>
- Synergie FLE, voir le site <http://www.france-synergies.org/>
- Espace francophone, voir le site <http://www.espacefrancophone.org/>
- Bonjour de France, voir le site <http://www.bonjourdefrance.com/>
- TV5, voir le site <http://www.tv5.org/>
- Paroles de chansons françaises, voir le site <http://www.paroles.net/>
- Plaisir d'Apprendre (CAVILAM), www.leplaisirdapprendre.com/index
- Le monde du FLE, voir le site <http://fle.asso.free.fr/liens/>
- Liste de Journaux éducatives, www.portail.lettres.net/

